

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

REF. : BME/MVB/2025/01 – PRINTEMPS DES CIMETIÈRES ;

**Marché public pour l'organisation d'animations culturelles au cimetière de Bruxelles lors du
« Printemps des cimetières » (weekend des 17 et 18 mai 2025)**

Mode de passation

Marché public sur simple facture acceptée

Pouvoir adjudicateur

Asbl Bruxelles-Musées-Expositions

Renseignements complémentaires

Le soumissionnaire peut demander des renseignements complémentaires sur le marché auprès du service des publics des musées de la Ville de Bruxelles (gestionnaire du marché : Bruno Berghmans, tél. : 02 279 20 26 ou 0468 12 04 03, e-mail : bruno.berghmans@brucity.be et servicedespublics@brucity.be).

De plus, une visite au cimetière de Bruxelles pour les soumissionnaires qui le souhaitent est organisée **le mardi 4 février à 11h00** en présence de Martin Angenot et Bruno Berghmans (service des publics des musées) éventuellement des représentants d'autres services de la Ville en charge de la gestion du cimetière. Le rendez-vous est fixé à l'entrée du cimetière, avenue du cimetière de Bruxelles, sans numéro, à 1140 Bruxelles.

Toutefois, en cas de vents forts les parcs et cimetières sont fermés au public, les annonces dans la presse « fermeture des parcs » valent également pour les cimetières. Auquel cas, la visite sera postposée au mercredi 5 février à 11h00.

CLAUSES ADMINISTRATIVES

Éléments inclus dans les prix

Toutes les impositions auxquelles le marché est assujéti, sont incluses dans les prix du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Tous les frais, mesures, charges et impositions inhérents au marché sont inclus dans les prix du marché, dont les déplacements, les costumes, le matériel, le transport, les éventuels montage et démontage...

Établissement de l'offre

Le soumissionnaire peut utiliser le formulaire d'offre dans le cahier spécial des charges.

Les prix seront indiqués HTVA et TVAC.

Annexes à l'offre

Le soumissionnaire joint à son offre

- Annexe 1 : Note d'intention, en précisant le lien de l'animation avec la valorisation patrimoniale
- Annexe 2 : Approche opérationnelle pour exécuter la prestation en précisant notamment
 - o Lieu choisi (tombe, pelouse, arbre...)
 - o Nombre de personnes exécutant la prestation
 - o Durée de l'animation
 - o Nombre d'animations réparties sur le weekend
 - o Langues utilisées pour l'animation
 - o Public-cible
 - o Nombre maximum de personnes pouvant assister à l'animation
 - o Matériel
 - o Logistique (dont les éventuels montage et démontage)
- Annexe 3 : Promotion de l'animation assurée par le soumissionnaire
- Annexe 4 : Détail des postes budgétaires

Envoi de l'offre

Le soumissionnaire envoie son offre par e-mail à bruno.berghmans@brucity.be ainsi qu'à servicedespublics@brucity.be

Il mentionne le numéro du cahier spécial des charges dans l'objet de l'e-mail.

La date ultime de réception des offres est fixée **jeudi 27 février à 8h00 du matin**

Paiement

La facture :

- est établie au nom de l'asbl Bruxelles-Musées-Expositions – Rue du Poivre 1 à 1000 Bruxelles ;
- est envoyée par e-mail à Musees.Secr@brucity.be. Le fichier, de préférence en format PDF, contient la facture et ses annexes éventuellement demandées ;
- mentionne le numéro du bon de commande.

Le paiement de la facture sera réglé de la façon suivante :

- 30% à l'attribution du marché ;
- 70% après l'exécution du marché.

CLAUSES TECHNIQUES

Objet

La Ville de Bruxelles souhaite valoriser culturellement le patrimoine de ses cimetières auprès d'un large public.

Cette mission a été confiée aux Musées de la Ville de Bruxelles et est prise en charge par son service des publics. Elle s'opère en collaboration avec le département des Espaces publics et verts de la Ville qui a en charge la gestion technique des cimetières ainsi qu'avec le département des Affaires citoyennes.

Pour la quatrième année consécutive, les musées ont choisi de s'inscrire dans le cadre de l'événement international intitulé « Printemps des cimetières » en organisant une série d'animations culturelles le weekend des 17 et 18 mai 2025. Le coordinateur français a choisi pour thème « Faune, flore et biodiversité. A Bruxelles, cette quatrième édition se concentrera sur le seul cimetière de Bruxelles situé à Evere et s'inscrira dans la thématique de « 2025 Art Déco » coordonnée par Urban Brussels.

Les musées confieront la conception et la réalisation des animations culturelles à plusieurs soumissionnaires. Il en assurera la coordination.

Les animations culturelles doivent mettre en lumière un aspect patrimonial du cimetière (personnalité, monument funéraire, nature...). Les animations peuvent être, sans que la liste soit exhaustive : danse, musique, chant, poésie, chant, cirque, dessin, photo, arts plastiques,...

Le public cible est constitué à fois par des individuels férus d'histoire et/ou d'activités événementielles ainsi que par des familles avec enfants habitant en région bruxelloise.

Les animations doivent toutes pouvoir être suivies par un public francophone, néerlandophone et anglophone.

La promotion du Printemps des cimetières au cimetière de Bruxelles sera menée par la cellule Communication en charge des Musées ainsi que par les soumissionnaires sélectionnés.

Cadre de la mission

Mettre en place une ou plusieurs animations culturelles au cimetière de Bruxelles situé à Evere les samedi 17 et 18 mai 2025

Budget de la mission

L'ensemble de toutes les animations sélectionnées ne peut en aucun cas excéder un budget de 12.400,00 EUR TVAC.

APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1

Il convient de tenir compte que plusieurs soumissionnaires pourront être sélectionnés pour assurer une diversité d'animations.

Contraintes techniques

- Des guides-conférenciers accueilleront à l'entrée du cimetière les groupes de visiteurs. Les guides auront pour mission d'orienter leur groupe vers quatorze arrêts devant un monument funéraire en relation avec le thème « Art Déco ». À cinq de ces arrêts, une animation artistique sera présentée. Les arrêts (lieux) où l'animation artistique peut être proposée sont mentionnés aux pages 9 à 17.

Lors des arrêts, soit les monuments funéraires soit les personnes y inhumées sont présentées au groupe d'un point de vue artistique et historique par le guide-conférencier ; celui-ci invite ensuite le groupe à assister à une animation artistique. Il y aura donc au total 5 animations artistiques à mettre en place.

Les guides doivent respecter un timing « tout compris » de 1h30 pour la visite guidée incluant les animations artistiques. Ils concluent leur visite au rond-point des Alliés face au monument de la Famille Willaert

- En parallèle aux visites guidées avec animations deux autres visites guidées seront organisées dans le cimetière hors du parcours Art Déco. Ces visites sont :
 - o 9h30 : visite guidée en français sur le thème de « nature, flore et biodiversité » avec un-e guide nature (à confirmer)
 - o Heure à confirmer : visite en famille en français avec les animatrices des Classes du Patrimoine

Aucune animation artistique ne doit être assurée par le soumissionnaire pour ces visites

Le départ des 8 visites guidées à l'entrée du cimetière se fait selon l'horaire suivant pour les deux jours :

- o 10h00 : français
 - o 10h30 : néerlandais
 - o 11h30 : français
 - o 12h00 : néerlandais
 - o 13h00 : français
 - o 13h30 : anglais
 - o 14h00 : néerlandais
 - o 14h30 : français
- Le soumissionnaire peut proposer entre 1 et 5 animations différentes, qui seront données chacune 16 fois (8 fois le samedi, 8 fois le dimanche).
 - Le soumissionnaire doit tenir compte que son animation s'adressera à des groupes constitués d'une vingtaine de personnes.

- Le soumissionnaire doit proposer des activités compréhensibles par le public participant aux visites guidées en français, néerlandais et anglais. Si le soumissionnaire ne travaille que dans une langue, c'est à lui qu'il revient de trouver des partenaires pour assurer l'animation dans les autres langues.
- Le soumissionnaire prend connaissance que certaines animations peuvent être proches l'une de l'autre ; il veillera dès lors à ne pas proposer d'animation trop bruyante à ces endroits.
- Le soumissionnaire proposera son/ses animation(s) à proximité d'une des tombes dont le listing et localisation sont joints à l'appel d'offre. Il s'agit de cinq tombes sur la dizaine que le circuit (visite guidée) compte.
- Dans la mesure du possible, et en fonction de la configuration des lieux, une tonnelle de 3 * 3 mètres sera placée pour mettre à l'abri les animations en cas de pluie importante.
- Des chaises seront mises à disposition près de l'animation pour les soumissionnaires ainsi que dans le chœur de l'ancienne église pour le public.
- Le soumissionnaire doit veiller à ce que la durée de son animation permette aux guides de respecter la durée globale du parcours. Par conséquent l'animation du soumissionnaire ne peut pas dépasser cinq minutes.
- Le soumissionnaire doit préciser si son animation nécessite du matériel et, le cas échéant, quand et comment celui-ci est déposé et enlevé. Les horaires d'ouverture du cimetière doivent être respectés. Accès à partir de 8h30. Fermeture à 16h. Tout matériel prévu doit être évacué le dimanche 18 mai à 18h00;
- Les véhicules sont interdits dans l'enceinte du cimetière. Si le soumissionnaire a besoin de faire rentrer un véhicule afin de transporter son matériel, ceci doit être clairement mentionné.
- Tout véhicule qui recevra l'autorisation d'entrer dans le cimetière devra respecter le règlement communal. Il ne peut dépasser la vitesse de 10km/heure et devra rester sur les routes et chemins. En aucun cas, le véhicule ne roulera ou se stationnera sur les pelouses afin d'une part les préserver et d'autre part que le poids du véhicule ne casse les dalles souterraines d'accès aux caveaux.
- Il n'y a pas de points d'électricité.
- Les points d'eau sont peu nombreux;
- Le personnel du cimetière ne peut pas être mis à contribution pour les animations ;
- Le cimetière peut éventuellement mettre à disposition un local s'il en a la possibilité dans le cimetière.
- Le soumissionnaire, s'il est sélectionné, devra être disponible pour répondre aux questions techniques que le Service des Publics lui posera en vue de compléter le formulaire de demande d'autorisation pour l'organisation d'un événement à présenter à la cellule Evénements de la Ville (par le Service des Publics).
- Les animations en rapport aux thèmes « Art Déco » et/ou « Nature, flore et biodiversité » seront mieux valorisées.

- Le soumissionnaire doit pouvoir proposer les mêmes animations samedi 17 et dimanche 18 mai. Les candidatures de soumissionnaires présentant des animations identiques les deux jours seront mieux valorisées pour l'attribution du marché.

Communication

Pour accomplir sa mission d'accompagnement des Musées de la Ville de Bruxelles, l'adjudicataire doit pouvoir livrer des textes destinés à la communication du projet, ceci en collaboration avec la cellule communication des Musées de la Ville de Bruxelles.

Critères d'attribution du marché

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant remis l'offre respectant l'ensemble des contraintes la plus avantageuse, évaluée sur la base des critères d'attribution suivants et de leur pondération :

- L'attractivité et l'originalité de l'animation

Pondération : 20 ;

- Le prix (tenant compte du nombre d'animations proposées sur le weekend)

Pondération : 20 ;

- Le lien avec la valorisation patrimoniale

Pondération : 20 ;

- La promotion

Pondération : 20

- L'organisation opérationnelle

Pondération : 20

.

FORMULAIRE D'OFFRE REF. : BME/MVB/2025/01

Date ultime de réception des offres : jeudi 27 février à 8h00 du matin.

Marché public pour l'organisation d'animations culturelles au cimetière Bruxelles lors du « Printemps des cimetières » (weekend des 17 et 18 mai)

Engagement

° Le (La) soussigné(e) (prénom et nom)

domicilié(e) à (code postal et commune) :

rue : numéro :

téléphone : e-mail :

ou (pour une personne morale)

° *La société (raison sociale et forme juridique)*

.....

avec numéro d'entreprise :

ayant son siège social à (code postal et commune) :

rue : numéro :

représentée par le (la) soussigné(e) (prénom, nom et fonction) :

.....

téléphone : e-mail :

gestionnaire du dossier (prénom et nom) :

s'engage par la présente à exécuter le marché conformément aux conditions du cahier spécial des charges BME/... pour

un montant total hors TVA de : €

TVA : €

Montant total, TVA comprise : €

.....

Annexes

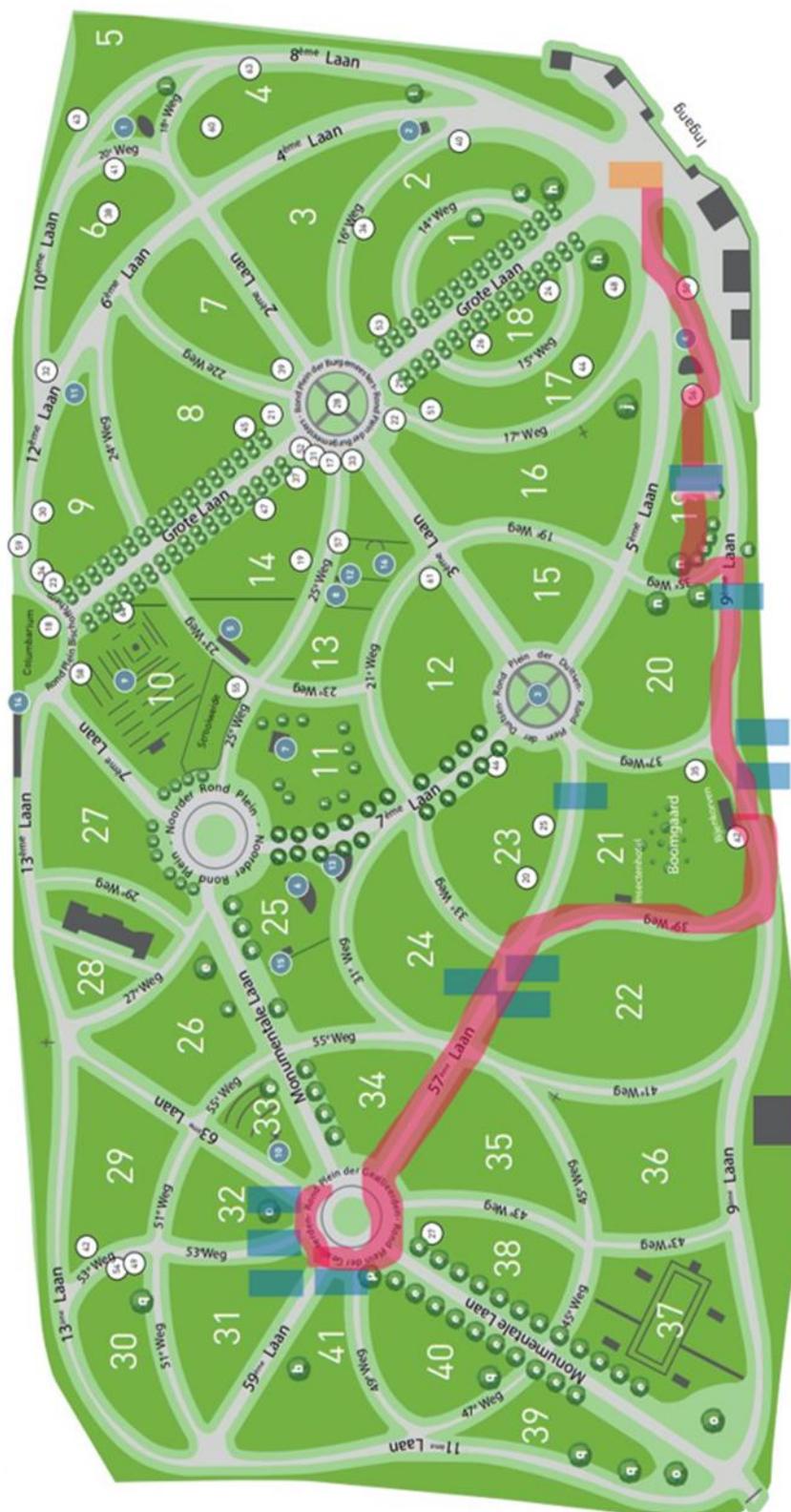
Le soumissionnaire joint à son offre les annexes suivantes. Il les numérote et les intitule comme suit :

- Annexe 1 : Note d'intention
- Annexe 2 : Approche opérationnelle pour exécuter la prestation
- Annexe 3 : Promotion de l'animation
- Annexe 4 : Détail des postes budgétaires

Fait à, le

APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1

Printemps des cimetières - Circuit Art Déco



1er arrêt – avec animation - Famille Stiers Lacroix

Pelouse 19 - Famille Stiers Lacroix,

Concession Perpétuité 1 - Cécilia Vandervelde page 461¹



Description de la pelouse et sa géométrie ainsi que des arrondis des bordures des monuments

L'incorporation de nouveaux matériaux (granits) et des roses dans l'art funéraire

Statue d'Eugène Canneel

Monument de Blehen – Detiège (entreprise qui jouera un rôle important dans le développement de l'Art Décol).

¹ VANDERVELDE C., *La nécropole de Bruxelles*, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles 1991

En sortant de la pelouse, suivre avenue 9

Sur le chemin : monument Wynhuysen – Luppens (concessionn 4619) expliqué en radio guide.
Tout en marchant (frise, entrepreneur Cordeman, granit ...)



2ème arrêt - avec animation – Famille A.Blick

- 9^{ème} avenue sur bordure (face à pelouse 20)
- Fam. A. Blick
- Concession 4046 - Cécilia Vandervelde : page 427²



- Granits, vitraux, détails des colonnes

² VANDERVELDE C., La nécropole de Bruxelles, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles 1991
[APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1](#)

Arrêt 3 – avec animation – Familles Hoffmann et Sevenants

9 ème avenue face à la pelouse 22

Famille Hoffmann – Fraikin, concession 011/324, Cécilia Vandervelde page 457

Famille Sevenants concession 011/60, Cécilia Vandervelde page 452-453³



Comparaison des monuments situés côte à côte

Hoffmann : granit, sculptures, médaillon, ...

Sevenants : marbre blanc, épitaphe, police de caractères, pleurante, roses violettes, pavots, entrepreneur Nys à Evere

Passage par le 41^{ème} chemin (plusieurs monuments Art Déco, explications par radioguides tout en avançant. Certains seront repris dans la brochure parcours libre (voir plus loin)

³ VANDERVELDE C., La nécropole de Bruxelles, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles 1991
[APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1](#)

Étape 4 - avec animation – Famille Oor.

- 57^{ème} avenue et pelouse 22
- Concession 4240, Cecilia Vandervelde page 418 ⁴

Cette avenue comporte de nombreux monuments Art Déco. Les guides expliqueront que le groupe va d'abord vers le fond vers le monument Oor pour revenir sur ses pas.



Choix motivé car monument très original. Grès rouge pour lequel il a fallu une autorisation spéciale. Architecte Lucien François
Famille de facteurs de piano. Une attention particulière sera portée aux projets d'animations en lien avec le piano.

Sur le retour par la 57^{ème} avenue expliquer plusieurs tombes et détails :

Concession Bléhen – Detiège concession 4812 pelouse 37 tet 57^{ème} avenue
Et un peu plus loin les concessions des familles
Nauwelaers - Lacourt (à droite) : concession 3477, bronze date de décès sur la cloche .
Signature Lecroart

Lemesre – Baudouin (à gauche) concession 3464, plaque en bronze, détails du socle en pierre bleu ..

⁴ VANDERVELDE C., La nécropole de Bruxelles, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles 1991
[APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1](#)



Bléhen – Detiege



Nauwelaers - Lacourt (à droite)
Lemesre – Baudouin (à gauche)

La concession de la famille Missirian et son sculpteur (signature à l'arrière R. Cliquet) ²
Brochure en circuit libre



7ème étape avec animation - Rond-point des alliés

Plusieurs monuments -

Le lieu de l'animation sera à déterminer selon les offres reçues.⁵

- Fam. Thielemans -Félicé
 - o Granite, pleureuse signée Bataille
 - o Concession 4011
 - o Cécilia Vandervelde pg 450⁶
- Georges Nelis,
 - o Pionnier et créateur de l'aviation belge
 - o Concession 4384
 - o Cécilia Vandervelde pag464
- Fam. Nothomb,
 - o 40ème pelouse
 - o Cécilia Vandervelde 428-429
 - o Concession 011/113
- Fam Hallet,
 - o Voir notes 2023
- Fam Brouckaert,
 - o Concession 5179
 - o Cécilia Vandervelde 465
 - o Signature Bataille; granit représentant probablement son métier
- Fam Willaerts
 - Angle 33ème pelouse et av Monumentale
 - Fonderie Vindevoegel Gand
 - Cecilia Vandervelde pg 409
 - Concession : 4827

⁵ Pour autant que le règlement des cimetières et normes de sécurité soient respectés.

⁶ VANDERVELDE C., La nécropole de Bruxelles, Commission d'Histoire de l'Europe, Bruxelles 1991
APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1



APPEL D'OFFRE BME/VDB/2025/1